

CERTIFICAT MEDICAL ANNUEL DE NON CONTRE-INDICATION  
A LA PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES  
(en SPORT ADAPTE)  
(obligatoire pour la délivrance d'une licence sportive)

N.B. : **Ce document ne doit pas être envoyé à la FFSA, mais conservé par le club**

La participation aux compétitions sportives est subordonnée à la présentation de la licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition (instruction n° 00-066JS du 7 avril 2000).

N° de licence : \_\_\_\_\_ N° affiliation du club : \_\_\_\_\_  
(à compléter après délivrance)

Je, soussigné(e) Docteur \_\_\_\_\_

Certifie, après avoir examiné \_\_\_\_\_ (nom) \_\_\_\_\_ (prénom)

Né(e) le \_\_\_\_\_

Qu'aucun signe d'affection cliniquement décelable, ce jour, ne contre indique la pratique :

A/ des activités physiques et sportives adaptées (secteur non compétitif) \*  
avec participation possible à des manifestations de sport loisir et de sport pour tous \*

B/ des compétitions sportives adaptées, dans les disciplines suivantes (rayer la mention inutile)  
Natation      Ping Pong      Marche      Danse

Restrictions ou remarques éventuelles :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature et cachet du médecin

A retourner à :

J.P. BIBET

99 B rue de Marsannay  
21300 CHENOVE